

LA REFORESTATION AU CŒUR D'UNE ONG TRAVAILLANT AU SÉNÉGAL

Rédigé par Daria Mondia, groupe 12

Université de Neuchâtel
MA en sciences sociales, pilier « anthropologie » (1^{ère} année)
Cours : « *Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales* »
Prof. Janine Dahinden, Dre Anna Neubauer
Assistant-e-s Aurélien Petzold, Andrea Filippi, Léone Ruiz
Juillet 2018

Table des matières

1. INTRODUCTION ET PROBLEMES RENCONTRES	3
2. PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE : PASSER DU SENS COMMUN AU SENS SOCIOLOGIQUE.....	4
3. ANCRAGE THEORIQUE.....	5
4. MÉTHODOLOGIE.....	7
4.1. CHOIX DU TERRAIN.....	8
4.2. RÉCOLTE DES DONNÉES	8
4.3. ANALYSE DES DONNÉES	9
5. ANALYSE DES DONNES ET PRESENTATION DES RESULTATS.....	10
5.1. LE PARADIGME DE L'AIDE.....	10
5.2. LE PROBLEME DE LA DESERTIFICATION ET LA REFORESTATION COMME SOLUTION.....	11
5.3. LE RAPPORT AVEC LE SERVICE DES EAUX ET DES FORETS SENEGALAIS.....	12
6. RÉFLEXIONS ÉTHIQUES	14
7. CONCLUSION, CRITIQUES ET REFLEXIONS ETHIQUES	14
8. BIBLIOGRAPHIE	15

1. Introduction et problèmes rencontrés

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du cours « méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales », dont l'objectif est celui d'apprendre différentes stratégies de recherche permettant de mener une analyse qualitative sur un sujet à choix.

Étant intéressée de manière générale aux questions environnementales, et en particulier au « développement durable » j'ai cherché toute de suite une thématique qui puisse être en lien avec un possible travail de master en anthropologie. Le choix de la *reforestation* a été assez rapide, car je m'intéresse à celle-ci depuis assez longtemps, sans d'ailleurs jamais avoir approfondi la question d'un point de vue sociologique. J'ai pensé que cette recherche aurait pu être l'occasion de problématiser ce sujet et de le mettre en lien avec un autre qui me passionne : l'aide au développement. Je suis donc entrée en contact avec le président d'une association¹ qui s'occupe de reforestation au Sénégal, qui a été très disponible à me rencontrer et à me permettre de discuter avec lui et d'autres membres du comité dirigeant, ainsi que de participer à leur assemblée générale.

Cependant, malgré un début positif, j'ai rencontré des difficultés par la suite, notamment dans deux points que je tiens à préciser. Premièrement, je me suis rendu compte que j'avais des soucis à « débloquer » des présupposés implicites par rapport à ma conception de l'environnement naturel et quant à l'importance de le protéger. En effet, depuis mon enfance j'ai appris à respecter la nature et à aimer les forêts, sources de biodiversité et de bien-être ; comme de dit Paugam « *les sociologues projettent presque inévitablement une partie d'eux-mêmes dans les recherches qu'ils mènent* » (2008 : 19). Pour moi, le respect de l'environnement est encore et toujours un principe difficile à poser sous un regard critique. J'ai donc dû faire un effort pour prendre conscience de cette morale pour mener une analyse, je l'espère, sans jugement de valeur. Le deuxième obstacle concerne « l'angle » à travers lequel je voulais mener l'analyse. Au début j'ai mis la reforestation au centre de la problématique, structurant les entretiens de manière à découvrir les représentations des acteurs autour de cette pratique et les enjeux qui l'entourent. Toutefois, je me suis rendu compte dernièrement que ce qui était intéressant à observer dans mon terrain, était plutôt la représentation du « développement durable » et l'envie de participer à une lutte écologique pour combattre ce qui était considéré le problème principal : la désertification. J'ai donc glissé la problématique en direction de la lutte contre la désertification, dans laquelle la reforestation est une stratégie considérée comme efficace pour ralentir l'avancement du désert. N'ayant pas la possibilité de mener d'autres entretiens ou observations après la décision de changer l'angle analytique, j'ai décidé de baser ce dossier sur les données à disposition, et d'ajouter des commentaires à chaque fois que me suis rendu compte d'avoir fait des erreurs, où que je n'ai pas assez approfondi des éléments importants.

Je souligne qu'il ne faut pas considérer ce travail comme une « recherche complète » mais plutôt comme une possible « base » sur laquelle construire une analyse plus approfondie. Les différents exercices, m'ont plutôt permis d'expérimenter et d'apprendre à utiliser différentes

¹ Pour protéger l'identité des personnes concernées par cette recherche, tous les noms de acteurs, des institutions et des lieux sont fictifs, ou ont été éliminés.

méthodes de recherche en sciences sociales, et m'ont également donné l'occasion de développer un regard critique vers un argument qui me tient au cœur.

La structure de ce dossier est la suivante : je commencerais par formuler la problématique de recherche et ensuite je passerai à la présentation des éléments théoriques qui m'ont permis de structurer l'analyse, notamment le concept de « développement durable » en mettant en perspective différents textes scientifiques et non scientifiques². Après avoir dédié un chapitre à la méthodologie de recherche, je passerais à l'analyse des données recueillies à l'aide du cadre théorique présenté auparavant. Enfin, je passerais aux conclusions.

2. Problématique et question de recherche : passer du sens commun au sens sociologique

Comme déjà expliqué dans l'introduction, j'ai retravaillé la problématique tout au long de la recherche en l'adaptant aux « découvertes » faites lors du terrain et des entretiens. Je me retrouve en effet dans les mots de Paugam (2008 : 15), quand il explique que le choix initial d'un thème est souvent guidé par des orientations qui n'ont rien de scientifique, et que c'est lors du travail que nous prenons distance avec le sujet en essayant de déconstruire nos prénotions, lesquelles pour l'auteur constituent des « *obstacles épistémologiques* ». J'ai déjà évoqué que pour moi, ce travail de distanciation a été assez compliqué à cause de l'attachement moral aux questions environnementales et à ma sympathie implicite au travail de l'association que j'observe. Paugam explique que « *le travail sociologique passe par la mise en énigme de ce qui semble aller de soi* » (2008 : 15). C'est assez tard lors de la recherche que je me suis rendu compte que les mêmes éléments qui « allaient de soi » pour les membres de l'association « allaient de soi » pour moi aussi. En effet, le bien-être de la planète, le respect de l'environnement naturel la possibilité d'accès aux ressources par toute la population mondiale, la sécurité alimentaire, la paix etc., comme le dit Turner sont des idéaux difficiles à remettre en question: « *Who can argue against environmental sustainability and community peace ?* » (1999 : 643)

Pour formuler la problématique, j'ai décidé de partir de la *charte* de statut de l'association, plus en particulier du paragraphe décrivant ses buts, car à mon avis il dévoile certains présupposés implicites qui forment une base sur laquelle leur projet se construit :

« L'ASSOCIATION s'efforce de combattre la désertification, la faim et la pauvreté. Incrémenter la biodiversité, combattre les changements climatiques et promouvoir le développement durable, en mettant en œuvre la reforestation et en favorisant l'augmentation des productions agricoles et zootechniques dans les régions arides et semi-arides de la planète. »

² Comme par exemple les documents relatifs à l'association, ou les rapports des Nations unies sur le développement durable et la désertification.

L'association s'insère dans l'idéologie globale de lutte contre la désertification. La première idée implicite est donc que la *désertification* soit un problème, pas seulement pour des questions environnementales comme les impacts négatifs sur la biodiversité et l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère (et par conséquent le réchauffement climatique), mais aussi pour des questions sociales, en particulier par rapport à l'accès aux ressources des populations sahéniennes. Il s'agit donc d'une double lutte : celle pour la sauvegarde de l'environnement naturel et celle d'une distribution équilibrée des richesses de la planète. À ce point il est important de réfléchir sur les notions évoquées dans la charte : tout d'abord, qu'est-ce que les auteurs de cette charte entendent par « faim et pauvreté », mais également par « désertification » et « développement durable » ? Et quelle est leur représentation de la biodiversité et de la reforestation ? Ces notions relèvent du sens commun, et elles semblent données comme acquises, comme si leur signification serait logique et universellement acceptée. Elles nécessitent néanmoins un approfondissement pour pouvoir mener une analyse. Je me pose donc les questions suivantes : comment est-ce que les acteurs concernés construisent le problème de la désertification, et également celui de la « faim et la pauvreté » ? Et surtout pour *qui et pourquoi* est-il un problème ? À travers leurs discours autour de la notion de « développement durable », ils proposent une solution aux questions environnementales (grâce à l'augmentation de la biodiversité) et sociales (développement des productions agricoles et zootechniques et sécurité économique) : la reforestation. L'idée implicite de l'importance de la protection de l'environnement dans ce projet m'incite à baser l'analyse sur le concept de développement durable. J'aimerais en particulier m'intéresser aux représentations de membres du comité par rapport au développement durable, et comment ils l'appliquent à leur projet de reforestation dans le Sahel sénégalais, en collaboration avec le service forestier de l'État.

La question de recherche est donc la suivante : « *de quelle manière est-ce que les membres de l'association se représentent et mettent en place des « dynamiques de développement durable » dans le cadre de leur projet de reforestation au Sénégal ?* »

3. Ancrage théorique

La thématique de recherche se situe dans le cadre plus large de la *sociologie de l'aide au développement*, une branche de la sociologie qui s'occupe de mettre sous un regard critique la notion de développement, notamment pour sa connotation normative et idéologique, qui comporte une hiérarchisation entre sociétés « développées » et celles « en développement ». Ce courant remet en question le système de l'aide et les interventions mises en places par les différentes institutions, à partir des organismes internationaux jusqu'aux petites ONG, qui se légitiment sur l'idéologie de la charité et de l'altruisme pour « aider » les sociétés à progresser sur l'échelle du développement.³ Je me suis inspirée à différents auteurs comme Lavigne Delville et à la « sociologie de l'action publique dans les pays sous régime d'aide », mais

³ Je me suis inspirée au cours de Prof. Fresia « socio-anthropologie de l'aide internationale, suivi durant le semestre d'automne 2017

aussi à Adger, Benjaminsen, Brown and Svarstad, qui mènent une analyse concernant le rôle des discours dans la construction du problème de la désertification. Une dernière grande approche qui m'a aidé à structurer l'analyse est celle proposée par Bierschenk, focalisée sur *l'agencéité* des acteurs bénéficiaires de l'aide et des professionnels dans les projets de développement.

Grâce à la *Grounded Theory*, j'ai pu retravailler mes données avec des allés retour entre les données et l'analyse, c'est ainsi que je me suis rendue compte de l'importance, voir la nécessité, d'approfondir un concept : le *développement durable*. Cependant, c'est Becker qui nous rends attentifs par rapport à l'utilisation d'un concept, car le risque est celui de « baser » l'analyse sur celui-ci, alors que pour l'auteur, le concept ne doit pas structurer nos observations, mais il devrait *sortir* des données: « *laisser le cas définir la catégorie* » (2002 : 199). Définir le développement durable de différents points de vue a été une nécessité qui est émergée plus tard durant le travail, lors de la récolte des données, cependant, au début, j'ai fait l'erreur de « *laisser la catégorie conceptuelle définir le cas* » (Becker, 2002 : 199). J'ai donné une définition au *développement durable* basée sur les textes scientifiques, et je me suis rendu compte trop tard d'avoir laissé peu d'espace aux représentations des acteurs, ce qui fait, à mon avis, le plus grand maque de mon travail.

J'ai quand même décidé de parler brièvement du contexte d'émergence du développement ainsi de la façon dont les discours autour de celui-ci ont pris la forme de débat politique international.

Selon le géographe Raffestin (1995 : 47), les deux premiers siècles d'industrialisation ont démontré que l'environnement n'est pas une entité indestructible, et comment l'action humaine peut l'endommager et mettre en danger l'existence même de l'humain et des autres espèces. Cette constatation, porte à la nécessité de trouver des stratégies, au niveau international, pour sauvegarder l'environnement. Comme l'expliquent Dumoulin et Rodary dans les années 1970 « *L'émergence du mouvement écologiste sur la scène politique internationale se traduit par un rapprochement entre les préoccupations environnementales et l'idéologie développementaliste* » (2005: 66-67). En effet, d'après le philosophe des sciences et des techniques Flipo, ce débat a inauguré un antagonisme entre les « pays riches », responsables majeures de la pollution cumulée sur la planète, et les « pays en développement », plus densément peuplés, et par conséquent représentant un problème au niveau de l'impact sur l'environnement, s'ils parvenaient à suivre le même développement de autres pays. C'est dans ce contexte que commence à émerger la notion de *développement durable*, bien qu'il faille attendre la commission Brundtland en 1983, avant que ce concept apparaisse de manière officielle pour la première fois au niveau international. Bourg explique la notion de développement durable comme la réponse à la répartition très inégale de la richesse sur la planète, ainsi qu'à la dégradation de la biosphère et à l'érosion de la biodiversité. Ceux-ci représentent un danger pour la survie des générations futures ; le développement durable serait censé donc concilier les trois dimensions des sociétés humaines : économique, sociale et écologique. Nonobstant, le *développement durable* est une notion complexe et qui comporte plusieurs enjeux. Un des paradoxes que je trouve intéressant est celui évoqué par Raffestin qui, à travers des réflexions autour de la pensée écologique, explique que l'écologie est une des sciences les plus ambiguës. L'auteur explique que durant

les grands bouleversements techniques et économiques de la révolution industrielle, toutes les connaissances originaires de la campagne n'ont pas été écrites dans l'histoire des sciences en émergence, humaines et naturelles (Raffestin 1995 : 44). Il en résulte un décalage entre le savoir scientifique et le savoir de ceux qui travaillent dans la nature. Les premiers s'intéressent au *contenu* et déterminent les conditions d'utilisation, les deuxièmes sont ceux qui ont accumulé des connaissances hors de ce que l'auteur appelle le « temps historique des pratiques et des connaissances », mais dont le savoir n'est pas pris au sérieux car il n'est pas passé par la porte d'une discipline constituée. Ce que pour l'auteur forme une des contradictions les plus grandes de l'histoire de la société occidentale est que les moyens pour surmonter la crise de l'environnement ont été cherchés dans le système économique moderne, responsable lui-même de cette crise : à travers le jeu de la modernité, nous cherchons à protéger la nature de la modernité elle-même.

4. Méthodologie

J'ai choisi de me baser principalement sur la *Grounded Theory*, fondée aux États-Unis dans les années 1960 par Barney Glaser et Anselm Strauss à travers leur ouvrage « The discovery of Grounded Theory » (1967). Très brièvement cette nouvelle approche comporte la « découverte de la théorie à partir des données, collectées et analysées de manière systématique » (Glaser & Strauss, 2010 : 83). Les auteurs proposent ainsi un nouveau modèle de recherche qui se distancie de celui hypothético-déductif, dans lequel le/la chercheur/euse formulent des hypothèses qui sont testées ensuite sur le terrain, pour privilégier une approche inductive, caractérisée par la possibilité de retourner sur ces données et de les retravailler tout au long de la recherche. Les hypothèses sont formulées en partant de données empiriques, laissant l'espace à « l'aller-retour » entre le terrain et l'analyse. Ce modèle m'a permis dès le début de construire ma recherche petit à petit. N'ayant pas d'hypothèses préalables, j'ai pu me laisser surprendre par le terrain en découvrant beaucoup de données que j'ai pu intégrer non seulement à l'analyse, mais aussi à la construction de la problématique et du cadre théorique. Toutefois, la *Grounded Theory* est difficile à utiliser de manière minutieuse parce qu'elle a évolué au cours du temps en nombreuses facettes, rendant difficile une application unique. J'ai choisi de m'inspirer en particulier à celui que Charmaz appelle le *courant constructiviste* qui se focalise sur les « *phenomena of study and sees both data and analysis created from the shared experience of researcher and participants and the researcher's relationship with participants* » (2001: 677). Bref, ce courant privilégie une vision de la société dans laquelle les acteurs construisent de manière subjective la « réalité », au contraire du courant objectiviste qui tend à considérer les données comme étant *objectifs*. Je me suis inspirée aussi à des aspects de l'*interactionnisme symbolique*, notamment pour ce qui concerne la vision de la société comme le résultat de l'interaction entre les individus qui la composent et pas comme une entité supérieure aux individus. Ces derniers attribuent une valeur symbolique, un sens au monde qui les entoure, et les sociologues de ce courant se concentrent à comprendre les motivations qui amènent les acteurs à agir de telle façon. De ce

courant j'aime aussi l'idée exprimée par Becker qu' « *on raisonne toujours depuis le cas particulier jusqu'à l'idée plus générale [...] pour étudier une situation, il faut connaître l'ensemble de son contexte* » (2002: 10). Au lieu de me baser sur une théorie spécifique, j'ai donc préféré « faire ma propre soupe », comme expliqué en classe, et avoir la liberté de m'inspirer de différents auteurs et théories.

1) *Choix du terrain*

Intéressée depuis longtemps à l'aide au développement et plus récemment aux problématiques environnementales, j'étais déjà au courant de l'existence de plusieurs associations en Suisse s'occupant de reforestation dans les pays « sous régime d'aide ». Le premier pas a été donc d'en contacter trois par mail, pour présenter la thématique de ma recherche et demander s'il était possible de mener des entretiens et, peut-être, participer à une rencontre entre les membres. Comme déjà expliqué dans l'introduction, j'ai eu rapidement réponse par le président d'une association qui s'est mis à disposition pour me rencontrer et il m'a permis de participer à leur assemblée générale.

2) *Récolte des données*

La récolte des données est présentée ci-dessous en ordre chronologique : entretien d'expert, observation participante, entretien réseau.

Mon premier pas sur le terrain a été un *entretien d'expert* (Meuser et Nagel 2002) mené avec le directeur de l'association. Comme expliqué pendant le cours, ce type d'entretien pose au centre de l'intérêt les compétences de la personne dans un domaine spécifique. L'entretien d'expert me semblait le plus pertinent à cette phase de la recherche, vu que mon but était d'apprendre plus de détails sur l'association, connaître ses idéologies, ses objectifs, ses projets, la manière dont elle est organisée, qui sont les personnes qui en font partie etc. Parler avec une personne dans son rôle d'expert m'a permis de me lancer dans une thématique encore mystérieuse et pouvoir tirer des premières lignes analytiques. Durant cette interview j'ai fait plusieurs erreurs, par exemple je devrais améliorer ma capacité à improviser des questions sur la base des informations reçues et être plus critique par rapport aux discours de l'interviewé. J'étais souvent *trop d'accord* avec lui et cela m'a parfois empêché de poser de « bonnes questions »⁴ sur le moment. N'ayant pas encore décidé de baser ma problématique sur les représentations des « dynamiques de développement durable » des acteurs concernés, j'ai posé des questions qui m'ont pas permis de dévoiler cet aspect assez en profondeur, ce qui posera un problème non négligeable dans l'analyse.

J'ai mobilisé une grille d'entretien tout au long de l'interview, les questions étaient ouvertes (entretien semi-directif), et enfin, je me suis laissée inspirer par des questions spontanées émergées durant le dialogue avec la personne.

Si l'entretien permet de saisir la représentation des acteurs et le sens qu'ils/elles donnent à leur vie, environnement, événements, pratiques etc. l'*observation* à l'avantage de consentir

⁴ Je met « bonnes questions » entre guillemets pour souligner la subjectivité de l'expression.

d'observer directement des pratiques, et des interactions entre les acteurs (Dahinden, Neubauer cours du 25.10.2017). Pour cette partie de la recherche, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle de l'association et le type de participation que j'ai choisie est celle du « *participant-as-observer* ». Comme l'expliquent Hesse-Biber et Leavy « *The participant-as-observer participates fully in the ongoing activities of the research setting and members of the setting know the identity of the researcher as an insider to that setting* » (2011 : 206). Cependant, mon but était celui de participer à l'assemblée, sans y prendre partie active et maintenir mon rôle « d'externe », le « *degree of participation* » était donc assez limité. En effet, je ne voulais pas apparaître envahissante n'ayant pas pris partie active à aucun des projets et en connaissant très peu de l'association. Je n'ai pas enregistré pour ne pas être une présence déplaisante et risquer d'interférer avec le déroulement de la séance ; j'ai pris des notes descriptives et analytiques sur un cahier dans lequel j'ai marqué aussi certaines opinions personnelles/sensations perçues à des moments précis.

J'ai ensuite mené un deuxième entretien, cette fois un *entretien-réseau*, avec une autre personne du comité. L'idée était celle de dessiner celui que j'ai appelé le *réseau de collaboration* de l'association, comprenant les institutions ainsi que les personnes avec lesquelles elle entraîne une collaboration dans l'idéation, la sensibilisation et la mise en place du projet. J'ai mobilisé les techniques du « *générateur des noms* » et du *interpréteurs des noms* accompagnées par un entretien semi-directif (Dahinden 2005, Wimmer 2004, Herz 2015, Dahinden 2013), enfin j'ai laissé la liberté à la personne de dessiner schématiquement le réseau avec tous les acteurs et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ceci m'a permis non seulement d'avoir une idée plus claire des différentes collaborations et acteurs concernés, mais aussi de découvrir le regard subjectif d'une autre personne par rapport au projet.

3) Analyse des données

Une fois récoltées les données, j'ai commencé à les analyser à travers une technique typique de la *Grounded Theory* : le codage. D'après Charmaz « *coding is the pivotal first analytic step that moves the researcher from descriptions toward conceptualisation of that description* » (Charmaz, 2001 : 683). Flick (2009) explique que cette technique comporte trois étapes : l' *open-coding*, pour donner un code au discours, l' *axial-coding*, pour ressembler les codes en familles de codes, et enfin le *selectiv-coding*, qui permet de créer des liens entre les familles de codes et passer à une conceptualisation.

Un autre outil que j'ai utilisé est les mémos analytiques qui servent de lien entre le codage et les premiers pas dans l'analyse, comme le dit Charmaz « *is the crucial intermediate step that moves the analysis forward* » (2001 : 687). Les mémos analytiques sont l'instrument que j'ai utilisé le plus lors de cette recherche, car ils permettent de « mettre sur papier » tout ce qui se passe dans la tête, y compris des « sentiments » qui comportent des jugements de valeurs, lesquels non seulement nous rappellent d'être toujours réflexifs et de se remettre en question, mais ils peuvent également être d'aide à comprendre des facettes de ce que l'on observe.

5. Analyse des données et présentation des résultats

Après avoir codé mes entretiens, je suis passé à la partie analytique en sélectionnant d'abord les codes qui sont devenus les axes de recherche.

5.1. Le paradigme de l'aide

La charte de statut et les discours des personnes interviewées sont riches d'éléments qui laissent ressortir une volonté d'aider la population du village choisi pour le projet : *« si tu veux, l'idée initiale a été une intervention au niveau environnemental. Sur une idéologie globale de lutte contre la désertification l'association fait quelque chose. Puis on s'est rendu compte que faire la reforestation dans ce territoire sans la population est impossible et donc est entré en place l'aspect social. La paille a été une surprise, nous savions qu'il y avait quelque chose... mais l'impact autant positif nous ne l'attendions pas. Cet impact a mené tout le monde à accepter le projet qui génère une entrée qui permet au projet de continuer par lui-même. »* (Président de l'association.)

Le projet a donné un résultat inattendu : la production de paille à l'intérieur du périmètre clôturé a permis à la population de nourrir les animaux durant la saison sèche, et de cette manière il a produit un revenu qui permet au projet d'être autosuffisant. C'est à ce moment-là précis que le projet gagne de consensus parmi la population locale. Si le projet est parti avec un idéal de protection de l'environnement, son acceptation se base surtout sur ses bénéfices directs, le foin, capable d'assurer une *sécurité alimentaire*. C'est ainsi que l'association glisse vers un nouvel intérêt : l'aide au développement.

Comme le dit le président de l'association: *« le territoire doit être utilisé par la population, il est à la population et donc nous devons traiter avec la population. »*. Le glissement d'un but de protection de la nature à un but plus humanitaire n'est pas une chose nouvelle ou typique de cette association. Au contraire c'est Denis Chartier et Sylvie Ollitrault qui écrivent : *« depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, la frontière entre ONG humanitaires et ONG d'environnement perdure, mais, au fur et à mesure des rencontres internationales, de curieux glissements s'opèrent : un intérêt originellement environnemental devient humanitaire ou encore, sous l'effet des programmes de promotion du développement durable, des requalifications se produisent, des nouvelles appellations apparaissent. »* (2005: 10). Dans les pays du Sud, les questions environnementales rejoignent petit à petit l'aide humanitaire, peut-être grâce à la popularité du développement durable, sur lequel les organismes internationaux insistent fortement.

Le paradigme de l'aide est présent également à d'autres niveaux, comme celui de l'idée implicite que, en tant que « nation développée » la Suisse a le devoir moral d'aider les plus « pauvres » : *« Je crois que la Suisse a le devoir moral d'aider les personnes désavantagées »*. Cette vision contribue à la construction d'un discours basée sur l'échelle du développement, dans lequel les pauvres devraient être aidés à rejoindre les paramètres des « riches » dans un but d'égalité sociale. De cette manière le risque est celui de la création d'une sorte de subordination, un rapport de pouvoir entre ceux qui sont considérés les « pauvres », qui se

retrouvent à devoir courir sur l'échelle du développement, et les « riches » ayant les moyens financiers pour les « aider » dans cette course.

5.2. Le problème de la désertification et la reforestation comme solution

Une autre thématique présente dans les discours des acteurs est la *désertification* comme problème qui nécessite une solution urgente. Ce point m'a posé des difficultés, notamment parce que je l'ai remarqué seulement plus tard dans le travail car je n'étais pas encore consciente d'avoir la prénotion que « *c'est normal que la désertification soit un problème* ». Cependant, c'est souvent ce que l'on trouve « normal » qui peut être intéressant d'approfondir. En prenant finalement distance avec ce qui « va de soi », comme le fait que la désertification soit un problème, j'ai pris conscience de mes préjugés, et de comment mon regard peut baisser l'analyse. En effet, ce point est fondamental pour donner du sens à toute l'activité de l'association. C'est *parce que* la désertification, pour les acteurs concernés, est un phénomène à combattre que l'association est née, et c'est grâce à ce problème que naît aussi celle qu'ils/elles considèrent comme une solution efficace : la reforestation. La désertification est considérée un problème environnemental, et la reforestation semblerait être une solution qui apporte des bénéfices non seulement à la biodiversité, mais aussi au niveau sociale. Est-ce que il y a une logique avec ces deux concepts et la mobilisation de la part de l'association du *développement durable* ?

J'ai cherché donc à remettre en question la désertification, en explorant les discours qui se construisent autour du « problème », mais également des différentes causes mises en avant par les acteurs. Les « discours » sont définis par Adger; Benjaminsen ; Brown; Svarstad comme « *a shared meaning of a phenomenon* » dans lesquels les acteurs qui y adhèrent participent à différents degrés à sa production, reproduction et transformation (2001: 683).

Comme l'explique Mireille Dosso, le sol est le milieu tampon entre les roches et l'atmosphère grâce auquel la vie, au sens biologique, peu se développer. D'un côté, il a un rôle central pour la production alimentaire, et de l'autre il sert de régulateur d'échanges entre de différentes sphères⁵, ce que lui donne une forte importance dans les questions environnementales. D'après Dosso, la détérioration de cet écosystème est principalement causée par l'action humaine et, compte tenu de ses importantes fonctions environnementales, les effets touchent non seulement l'alimentation mais également l'équilibre biologique de toute la planète, affectant le climat, le fonctionnement des écosystèmes, la qualité et la circulation de l'eau, la biodiversité etc. Celui de Dosso est un discours que l'on peut qualifier de « scientifique », basée sur une méthode de recherche précise, et sur lequel se construit la légitimité de l'action des organismes internationaux. En effets, ceux-ci se basent sur la science pour donner une définition officielle aux problèmes environnementaux, y compris la *désertification*, qui, selon le protocole des Nations unies, est indissociable de la question du développement durable, étant l'impact de l'homme, l'une des ses causes majeures. Même si la science et ses méthodes

⁵ Des roches, de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la biosphère.

ont été largement mises en discussion dans les dernières décennies, le savoir scientifique non seulement reste celui qui légitime les discours des organismes internationaux, mais aussi ceux de certaines ONG. Le discours « scientifique » est fortement présent dans les idéologies de l'association étudiée, accompagné par le *paradigme techniciste*, notamment la volonté initiale de mobiliser un nouveau système de création de cavités dans le terrain, abandonné par manque de matériel.

Mais le problème de la désertification n'est pas seulement une crainte des scientifiques, mais il est historiquement construit par différents acteurs. Adger, Benjaminsen, Brown and Svarstad présentent deux discours qui supportent les narratives autour du problème de la désertification : le *néo-malthusien* et celui *populiste*. Le premier soutient que la cause principale de la sécheresse des sols est la surpopulation des zones affectées par ce phénomène, tandis que le discours populiste est plus focalisé sur des aspects politiques. Il soutient que la cause provient de la colonisation, laquelle a amené à la marginalisation des petits agriculteurs et des pasteurs. Les deux discours sont supportés par nombreuses narratives par rapport à la gravité, l'extension et les causes de la désertification en contribuant ainsi à l'institutionnalisation du problème et les interventions sur le territoire.

5.3. Le rapport avec le Service des Eaux et des Forêts sénégalais.

Lavigne Delville propose une nouvelle approche pour l'anthropologie du développement: la « sociologie de l'action publique dans les pays sous régime d'aide ». La définition que Lavigne Delville donne à l'action publique est la suivante : « *L'action publique peut se définir, de façon très large, comme la façon dont des groupes sociaux construisent des problèmes comme problèmes publics, définissent des solutions, poussent les autorités publiques à agir, et/ou s'engagent dans la mise en œuvre des solutions* » (2016 : 34). D'après l'auteur les problèmes ne sont pas construits par la société, mais par les groupes sociaux et les entrepreneurs de cause, lesquels ont souvent aussi des solutions à proposer. Grâce à la perspective de cette sociologie nous savons que le processus de construction des problèmes et de leur traitement englobe une pluralité d'acteurs étatiques et non étatiques et, dans les pays sous régime d'aide, il est particulièrement internationalisé (2016 : 40). D'après mes entretiens, j'ai pu constater qu'une collaboration étroite se passe entre l'ONG et le Service des Eaux et des Forêts sénégalais. Comme l'explique le président de l'association, la collaboration avec ce service étatique s'est passée de manière plutôt spontanée: « *Je pense que l'on s'est retrouvés avec des personnes qui avaient envie de faire la même chose. Les forestiers voulaient mettre en place la reforestation, nous on voulait faire la reforestation. Ils nous ont fournis 60.000 plantes.* » Le projet se trouve en dehors du périmètre qui regroupe les grands projets de la Great Green Wall, et la majorité des fonds nationaux et internationaux sont donnés pour alimenter les projets y faisant partie. Le service forestier se retrouve donc sans assez d'argent pour pouvoir mener des projets plus au sud. La rencontre de l'association avec le chef des forestiers a donc tout de suite abouti à une collaboration étroite, un projet de collaboration entre les deux institutions. Lavigne Delville avance l'idée que les ONG aient un impact sur le fonctionnement et la structuration des services étatiques, et que l'une des

conséquences qu'ils peuvent avoir c'est la création des nouveaux rapports de pouvoirs et inégalités dans l'accès aux ressources. L'association d'ailleurs, semble être consciente des impacts que les ONG peuvent avoir sur le fonctionnement des politiques publiques: *« Ils nous ont demandé un cours, et d'autres choses, mais nous sommes une ONG qui a certaines capacités, nous avons des connaissances sur la reforestation et nous nous occupons seulement de cela. Nous ne voulons pas devenir une association qui fait tout et qui se substitue à l'État »*. Ce que l'association s'est limitée à faire a été de fournir l'argent nécessaire pour acheter le matériel du périmètre clôturé ne voulant pas parachuter un projet depuis le « haut », mais cherchant une collaboration avec des personnes ayant la même passion et les mêmes objectifs, experts aussi en reforestation : *« c'est nous qui avons cherché les forestiers, nous ne voulions pas parachuter un projet depuis le haut, donc nous sommes allés à parler avec les personnes qui s'occupent de reforestation, avec les forestiers »*

À ce point, à défaut d'assez de données, je formule une hypothèse: le fait que l'État du Sénégal n'a pas la capacité (ou ne veut pas) de fournir les fonds pour les projets de reforestation en dehors de la Great Green Wall, mais également la volonté de l'association d'inverser dans des projets similaires, ont comme conséquence directe le financement de la part de l'ONG des projets, et l'approbation du projet de la part de l'État. L'État a un rôle décisif, car en absence de son consensus, le projet ne pourrait pas se réaliser.

Une autre approche qui m'a été utile dans cette partie analytique est celle de Bierschenk, qui préfère utiliser la notion de "groupe stratégique" au lieu de projet, pour rendre l'idée de comment est-ce que des projets de développement sont menés par différents acteurs qui ne sont pas forcément tout le temps d'accord, mais qui négocient dans le but de rejoindre leurs propres objectifs. Cette "arène de négociation" semblerait être présente aussi dans ce projet. Ayant écouté seulement le point de vue des membres du comité suisse, il est difficile de dévoiler les différents intérêts des acteurs concernés, car il semblerait que le projet se base sur un but commun et que plus ou moins tout le monde est d'accord sur les stratégies de reforestation. Cependant, d'après mes interviews, il est quand même possible d'observer des petits rapports de pouvoir au sein même de la population, en particulier une tension avec les éleveurs. Il s'agit d'un effet inattendu du projet. Voyant qu'une partie de la population au début était contre le projet, un politicien a utilisé cette tension pour rassembler des votes. Si cette personne aurait été élue, le projet n'aurait pas eu la possibilité de se mettre en place. C'est en effet David Mosse, cité par Lavigne Delville, qui met en évidence comme un changement dans la politique, peut mettre en cause un projet (2016 : 38). Si d'un côté, l'association et le service forestier, militent pour une bonne réussite du projet, de l'autre des représentants politiques ont profité d'un mécontent de la part de certains éleveurs pour recueillir leurs votes et entraver le projet.

Pour retourner à l'arène de négociation de Bierschenk, il est possible d'observer comment le projet n'est et n'a jamais été homogène dans ses objectifs et ses pratiques. Comme déjà expliquée auparavant, c'est à partir du consensus de la population vers les bénéfices directs du périmètre reboisé que l'association glisse vers des buts plus humanitaires, l'intérêt de la population a donc influencé les objectifs de l'association.

6. Réflexions éthiques

Toute la recherche s'est déroulée dans le respect de l'anonymat des personnes et institutions impliquées. C'est un aspect que j'avais sous-estimé au début, car les acteurs n'étaient pas gênés de montrer leur nom, au contraire, il aurait pu être une sorte de « retour » de leur faire un peu de publicité. Toutefois, le plus j'avancais dans l'analyse, le plus je me rendais compte de ce que cette négociation semi-implicite⁶ aurait impliqué.

J'ai commencé à me poser plusieurs questions : « est-ce que les membres de l'association seraient gênés par rapport à ce que j'ai écrit dans certains paragraphes ? » ou bien : « est-ce qu'ils pourraient m'accuser de surinterpréter leurs mots et leurs actions ? Tout d'un coup, l'anonymat n'était plus seulement un moyen de protéger *eux* mais aussi *moi-même*. En effets, entrer dans un système de « donner de la publicité en échange », m'aurait mis dans une position ambiguë, dans laquelle je me serais sentie moins légitimée à mener des critiques en risquant de biaiser la recherche.

Je pense qu'il faut toujours bien réfléchir si nous voulons rendre une recherche anonyme ou pas, et que, même si les acteurs ne sont pas gênés de voir figurer leur nom sur nos papiers, il ne faut pas oublier que l'utilisation d'un « nom » implique aussi d'autres enjeux que celui de la protection de la personne, ou du groupe de personnes concernée/s.

7. Conclusion, critiques et réflexions éthiques

Avoir choisi un sujet qui m'est au cœur m'a permis de l'approfondir et de mener une recherche avec enthousiasme, cependant ce travail a été difficile car je suis partie du présupposé que le projet me plaît et qu'il agit de manière avec laquelle je suis moralement d'accord. J'ai dû faire un effort de mise en distance de mes jugements de valeur pour développer un regard critique. Je reste de l'idée qu'avoir un lien avec son sujet n'est pas forcément négatif, au contraire, pour moi cette recherche a été l'occasion de faire un effort de distanciation et de me rendre compte de mes processus mentaux, de comment je construis mes idéaux et de dévoiler mon système de représentation. Il est un travail difficile, qui prend de temps et de patience et comporte des risques, mais il est sûrement passionnant. De plus l'attachement à une thématique est motivant, et peut être utile dans à l'accès au terrain et dans l'acceptation des acteurs. Je souligne que je suis consciente que le chercheur est toujours situé historiquement et socialement et qu'aucune recherche n'est neutre, mais le *résultat de l'interprétation du chercheur des différentes interprétations du monde des acteurs concernés*.

J'aimerais exposer une autocritique assez générale sur mon travail. Je suis consciente des nombreuses erreurs que j'ai faite, notamment dans la structuration des entretiens dans lesquels j'aurais pu indiquer plus en profondeur sur les représentations des acteurs sur le

⁶ L'argument de la « publicité en retour » avait été touché une fois en manière non officielle et en rigolant, cependant, cette « blague » m'avait poussée à réfléchir par rapport au type *d'échanges* que nous menons de manière presque automatique avec les acteurs, et des impacts qu'ils peuvent avoir sur le déroulement d'une recherche.

développement durable, la désertification, et l'aide au développement. Je sais aussi qu'il aurait pu être enrichissant de parler avec plus de personnes et de faire un terrain au Sénégal. Je considère donc cette recherche comme le début d'une possible enquête plus large, dans laquelle j'intégrerais plus d'aspects de l'interactionnisme symbolique, avec une observation participante à tous degrés, comme le suggère Becker.

8. Bibliographie

Adger, W. N., Benjaminsen T.A., Brown K. ; Svarstad H. (2001). « Advancing a Political Ecology of Global Environmental Discourses » *Development and Change, Institute of Social Studies*, pp. 681-715.

Becker, H. S. (2002). « *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences Sociales* ». Paris: La découverte, coll. Repères.

Bierschenk, T. (1988). « Development projects as arenas of negotiation for strategic groups, a case study from Bénin », *Sociologia Ruralis* 38, pp. 146-160.

Charmaz, K. (2001). « Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis », in *Gubrium, Jaber F et James A Holstein (éd.)*, Handbook of Interview Research. Context and Methods. Thousand Oaks: Sage Publications, p. 675-694.

Chartier, D., Ollitrault S. (2005). « Les ONG d'environnement dans un système international en mutation : des objets non identifiés ? », dans « *Représenter la nature ? ONG et biodiversité* » (Aubertin C.), Marseille, Objectifs Suds, pp. 21-58.

Dumoulin, D., Rodary E. (2005). « Les ONG au centre du secteur mondial de la conservation de la biodiversité », dans « *Représenter la nature ? ONG et biodiversité* » (Aubertin C.), Marseille, Objectifs Suds, pp. 59-98.

Flick, U. (2009). « *An Introduction to Qualitative Research* » (éd. 3e édition). London: Sage Publications.

Flipo, F. (2014). « Les trois conceptions du développement durable », *Développement durable et territoires*, 5(3), pp. 1-3.

Glaser, B., & Strauss, A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée: stratégies pour la recherche qualitative*. Paris: Armand Colin.

Hesse-Biber, S.N., Leavy, P. (2011). « "Ethnography", in *The Practice of Qualitative Research* ». Los Angeles, London, New Delhi, Singapore, Washington DC : SAGE, pp. 193-226 (2e éd.).

Lavigne-Delville, P. (2016), « Pour une sociologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide », *Anthropologie & développement* (45), pp.33-54.

Meuser, M., Nagel, U. (2002). « ExpertInneninterviews- vielfach erprobt, wenig bedacht. Ein Beitrag zur qualitativen Methodendiskussion », in: Bogner, Alexander / Littig, Beate Menz, Wolfgang (Hg.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung. Opladen*: Leske und Budrich, pp. 71-93.

Morse, J M., Stern, P. N., Corbin, J., Bowers, B., Charmaz, K. & Clarke, A. E. (Eds.), (2009), « *Developing Grounded Theory: The Second Generation* ». Walnut Creek: Left Coast Press.

Paugam, S. (2008). « Entreprendre une recherche sociologique », in S. Paugam *La pratique de la sociologie*, Paris: PUF, pp. 15-41.

Raffestin C., (1995). « *Les ingérences paradoxales de la pensée écologique.* », Les Nouveaux cahiers de l'IUED, pp. 41-51.

Turner M. (1999). « *Conflict, Environmental Change, and Social Institutions in Dryland Africa : Limitations of the Community Resource Management Approach* », *Society and Natural Resources* 12 (7), pp. 643-657.

En ligne :

UNCCD, URL: <https://www.unccd.int/convention/about-convention> [visité la dernière fois le 1 juin 2018]

Bourg D., « *DÉVELOPPEMENT DURABLE* », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 3 juillet 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/developpement-durable/>

Dosso M., « *SOLS - Dégradation des sols* », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 1 juin 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/sols-erosion/>

Larousse: URL <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/d%C3%A9certification/32030> [consulté la dernière fois le 2 janvier 2018]